



Véhicules abandonnés

En application des dispositions légales, Police Riviera somme les personnes, propriétaires des véhicules ci-dessous, de se faire connaître afin de récupérer ceux-ci, actuellement entreposés sur le territoire des Communes de Vevey et de Montreux, dans les 30 jours qui suivront la date de cette parution.

Genre	Marque/Modèle	Couleur	N° cadre/châssis	Plaques/Vignette
Motocycle léger	YADEA	Noir	LR495NK02L640942	GH 327 LV (F)
Motocycle léger	SUZUKI E Ay50wr	Bleu	VTTAAF11J00100121	Sans
Motocycle léger	YCF 125	Blanc	L1VYCJLC6MST00295	Sans
Motocycle léger	Honda NSS 125 AD	Gris	ZDCJF60B0FF010757	Sans
Auto	VW Polo	Verte	WVWZZZ9NZ5Y113175	Sans
Auto	Mercedes-Benz	Noire	Inconnu	Sans
Auto	Skoda Octavia	Grise	Inconnu	CS-821-KH
Fourgon	Ford Transit	Rouge	Inconnu	BY538BQ (F)

Passé ce délai, les véhicules seront débarrassés, ceci en conformité des dispositions de la loi du 26 mai 1986, article 26a, modifiant celle du 25 novembre 1974, sur la circulation routière (LVCR).